Image not found or type unknown

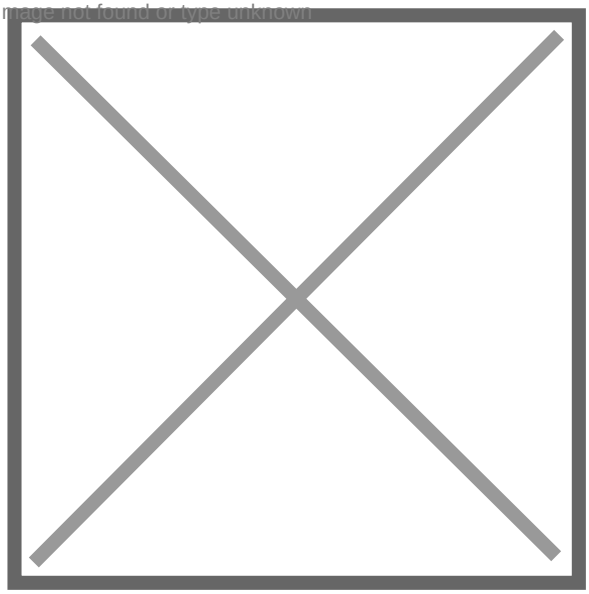

Un client peut il stopper les travaux au milieux ?

Par **Jo21**, le **11/04/2012** à **22:11**

Bonjour,

Je suis auto entrepreneur en peinture décoration. Et je rencontre actuellement un litige avec un client.

Il y a 2 semaines j'ai été contacté par une société de construction pour "mettre un coup de propre" dans un logement.

Nous avons établis le devis, la société a donné son accord avec signature, tampon et la mention bon pour accord.

Le début des travaux s'est passé à merveille, beaucoup de compliments, de promesse (beaucoup de futurs chantiers ...) Bref un très bon départ pour ma jeune auto entreprise.

Cependant, les problèmes ont commencé il y a quelques jours. Comme le clients devait me fournir le matériel, j'ai déjà perdue une journée de travail, car il n'avait pas le temps de m'apporter le matériel ! Et surtout il me demande de faire du boulot parfait aec du matériel bas de gamme (les peintures sont à l'eau et ne recouvre rien du tout ! Et il ne veut rien comprendre me rejettant la faute !)

Lundi, le constructeur me dit que j'ai jusqu'a jeudi pour mettre l'impression de partout : mur, plafond et première couche de blanc sur portes, fenetres, et plinthes. Le jour même cela a été fait.

Aujourd'hui, je me présente sur le chantier, pas de nouveaux matériaux je repars, impossible

de continuer ! Le constructeur me contacte dans l'après midi pour me dire que c'est inadmissible, et que demain soir la finission des plafonds doit être fait ! C'est hallucinant !

Bref, le ton commence à monter entre nous deux, car cette personne se croit indispensable à ma réussite, et surtout me traite comme une m*****car j'ai 30 ans de moins que lui !

Ma grosse crainte et qu'il décide de me virer du chantier alors que les travaux sont presque terminés, et que sur 2000 euros je n'ai obtenus que 550 euros !

A t'il le droit de m'obligé à quitter le chantier sans me régler ? Et surtout comme ne pas y laisser des plumes financièrement !

C'est très urgent, car je retourne sur le chantier demain, et que j'ai peur que ça se passe mal !

Merci de votre aide !!!

Par **marconi**, le **13/11/2018** à **09:56**

j.ai commencer un gros œuvres d.une maison,le client s.aperçois que je n.avance pas il a pris une autre entreprise a t-il le droit sans me le demander;

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés